

Proposition de canevas en direction des sections

sur les contributions en vue de la préparation des assises

Le bureau et le groupe de travail "Carrière des Enseignants-Chercheurs" de la CP-CNU vous proposent de procéder à une réflexion sur différents thèmes en vue de la préparation des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Afin de lancer la réflexion dans les sections et de faciliter l'analyse des résultats attendus **pour le 17 septembre**, il vous est proposé un canevas basé sur une liste non limitative de questions spécifiques au CNU (pour certaines d'entre elles une réponse Oui/Non/Sans opinion est souhaitée, assortie d'une éventuelle justification). Aucune de ces questions n'est obligatoire, et la liste n'est pas exhaustive.

Deux thèmes transversaux ont été également proposés : "national vs local" et "équilibre dans nos différentes missions tout au long de la carrière".

L'analyse des réponses sera présentée et votée lors de la prochaine assemblée générale du **5 octobre 2012**.

Au-delà de ces points spécifiques concernant exclusivement le CNU, la présidente du comité de pilotage des Assises nous invite dans une lettre du 6 août à formuler des propositions plus générales sur les 3 thèmes prioritaires suivants:

- La réussite de tous les étudiants
- Une nouvelle ambition pour la recherche et l'enseignement supérieur, leur rôle dans la société, l'économie, la transition écologique et le rayonnement international de notre pays
- La recomposition du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, de ses articulations et collaborations, de la gouvernance de ses structures

(voir <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/les-assises-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-ont-ete-lancees>). Vous êtes donc invité(e)s à intégrer ces thèmes dans vos contributions

1 – Quelle vision avez-vous du CNU et de son importance sociétale et universitaire ?

2 – Réflexions et propositions relatives aux missions du CNU

2.1 Missions actuelles

- **Qualifications : questions spécifiques**

1. Quantité de travail : faut-il chercher à alléger la procédure de qualification ? Si oui, comment ?
2. Durée : la durée de validité de la qualification (un peu plus de 4 ans) est-elle appropriée, ou faudrait-il l'allonger, éventuellement à vie ? la diminuer ?
3. Séquence : faut-il abandonner/conservé la qualification *a priori* actuelle ? Faut-il revenir, comme c'est le cas pour les postes 46.3 dans la majorité des sections et comme ce fut le cas il y a une quinzaine d'années, à une validation *a posteriori* des candidats sélectionnés par les établissements ?
4. Voies spécifiques : les procédures aménagées pour les voies spécifiques (46.3, agrégation du supérieur, ...) sont-elles justifiées et appropriées ?
5. Recours : les conditions et modalités prévues pour les recours sont-elles appropriées ? Quelles autres conditions seraient envisageables ?

- **Promotions (promotion d'échelon, avancement de grade, changement de corps)**

1. Réflexion sur le changement de corps vs promotion
Peut-on envisager des cas de transformation automatique de MCF en PR (par exemple MCF Hdr qualifiés PR ...)?
2. Réflexion sur le changement d'échelon
3. La procédure actuelle d'avancement de grade
 - La procédure Electra : est elle satisfaisante ? Si non, comment l'améliorer ?
 - Le circuit du dossier vous paraît-il satisfaisant ? (établissement avec CAR - puis CNU - puis retour à l'établissement). Faut-il revenir au circuit précédent avec le choix entre promotion locale et nationale ?
 - Recours : Peut-on envisager une procédure de recours ? Si oui, avec quelles modalités ?
 - Le nombre de promotions dans chaque grade est-il satisfaisant ? Si non, en faut-il plus/moins ?
 - Faut-il ajouter des échelons dans les grilles actuelles ?
 - Comment traiter la question de l'absence de promotions locales dans les petits établissements ?
 - Le rapport entre les nombres de promotions au niveau national et au niveau local est-il satisfaisant ?

- **CRCT : questions spécifiques**

1. Calcul du nombre de semestres : la formule actuelle¹ pour le nombre de semestres attribués dans une section est-elle appropriée ?
2. Avis : faudrait-il demander un avis du CNU sur les demandes de CRCT à l'établissement, comme c'est le cas pour les promotions ?
3. Périodicité : faut-il envisager une attribution systématique de CRCT à périodes fixes (par exemple un semestre tous les 6 ou 7 ans) ?

2.2 Les missions perdues par les sections CNU

(Reclassement et Changement de section)

- Faut-il que le CNU les récupère ?
- Si oui, comment les traiter ? (périodes dans l'année, nombre de rapporteurs, ...)

2.3 Les éventuelles futures missions

¹ Pour rappel: si S_p =nombre de semestres attribués par tous les établissements l'année n-1, N_s =effectif de la section, N_{tot} =nombre total d'enseignants chercheurs, le nombre de semestres à distribuer par la section l'année n est

$S_s = 0,4 S_p N_s / N_{tot}$ À noter: ce nombre est indépendant du nombre de candidats dans une section, et correspond en moyenne à 28% du nombre total de semestres distribués une année.

- Suivi national des carrières
 1. Opportunité de cette nouvelle mission : pour les EC, quels en seraient l'intérêt, les intentions, les objectifs, la portée ?
 2. Formes et modalités : quelles formes et modalités (dossier écrit, entretien, comité de visite, statistiques, ...) pourraient prendre cette nouvelle mission ?
 3. Moyens : de quels moyens le CNU devrait-il se doter pour mener à bien cette mission ?
 4. Périodicité : peut-on envisager une procédure récurrente ? si oui quelle périodicité ? Si non, comment mettre en oeuvre cette mission ?
 5. Acteurs : qui pourrait demander un suivi de carrière au CNU ? qui pourrait être destinataire des documents produits par le CNU dans le cadre de cette éventuelle nouvelle mission (enseignant-chercheur, directeur d'unité, président d'université, directeur de département ...) ?
- Évaluation des unités
 1. Mission : les sections CNU, avec celles du CoNRS pour les UMR, pourraient-elles assurer la mission de désignation des membres et de cadrage des comités de visite, actuellement à charge des délégués scientifiques de l'AERES?
 2. Élection : cette nouvelle mission demanderait-elle une ré-élection de l'ensemble des sections CNU?
- Primes
 1. Si le système actuel de primes est maintenu, le CNU doit-il s'occuper de l'expertise des demandes de ces primes ?
 2. Si oui, lesquelles et dans quelles conditions ?
 3. Influence des primes sur l'étude des dossiers de qualification ou/et de promotions
- Recrutement: questions spécifiques au CNU en cas de modification du texte sur les comités de sélection.
 1. Participation : faudrait-il imposer dans les commissions de recrutement la participation d'un nombre minimum de membres du CNU ou désignés par le CNU ?
 2. Validation : faudrait-il demander une validation de la composition des commissions de recrutement par le CNU ?
 3. Recours : faudrait-il que le CNU puisse être saisi par une commission de recrutement pour un recours en cas conflit avec la décision du CA de l'établissement ?
 4. Peut on envisager d'autres types de concours de recrutement que celui actuellement en vigueur, dans lesquels le CNU aurait toute sa place ?

3 – Réflexions et propositions relatives au fonctionnement, à la composition et au mode d'élection du CNU

- Remarques et réflexions sur la composition actuelle et son mode d'élection
- Propositions
 1. Suppléants
 2. Quorum
 3. Les nommés
 4. Absence d'un membre du bureau
 5. Indemnités

- La déontologie
 1. Les règles actuelles : les garder, les supprimer, les modifier ?
 2. Envisager de nouvelles règles
 3. Traitement des dossiers des membres des sections
- Indépendance des sections
 1. Comment la garantir ?
 2. Indépendance des sections vs harmonisation des procédures
- les moyens
 1. Indemnités et décharges horaires
 2. Locaux et moyens en personnels
 3. Fichier national des enseignants-chercheurs
 4. Autres